

Madame, Monsieur,

Par solidarité, la Municipalité et le Centre Communal d'Action Sociale offrent, à l'occasion des Fêtes de Noël, une carte cadeau d'une valeur de 25 € aux enfants des familles Coulangeoises aux revenus modestes, âgés de 0 à 16 ans (sous conditions de ressources).

Le foyer demandeur devra obligatoirement joindre, au coupon réponse ci-dessous, la copie des documents suivants :

- Livret de famille ou acte de naissance
- Attestation de complémentaire santé solidaire en cours de validité ou tout autre justificatif de prestations relevant des minima sociaux
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois

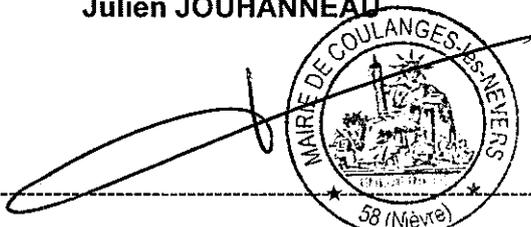
Les dossiers complets sont à déposer en Mairie aux horaires habituels d'ouverture **avant le 10 décembre 2022 inclus**.

Les demandes incomplètes ne seront pas prises en compte.

Le retrait des cartes cadeaux se fera en Mairie **entre le 14 et le 17 décembre 2022** (aux horaires d'ouverture de la mairie).

Espérant que ces fêtes de fin d'année vous seront très agréables, je vous adresse, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Monsieur le Maire, le Président du CCAS,
Julien JOUHANNEAU



Coupon-réponse à retourner en Mairie, service du C.C.A.S, avant le 10 décembre 2022

	Nom	Prénom	Date de Naissance
Madame			
Monsieur			
Enfants à charges			
Adresse			
Téléphone		Mail	